

**KENOSTART**

3 mg/g Solution pour trempage mammaire pour bovins (vaches laitières)

**1. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS, SI DIFFÉRENT**

CIDLINES NV

Water poortstraat 2

8900 Ieper

Belgium

Tel. +32 (0) 57 21 78 77

Fax. +32 (0) 57 21 78 79

Mail: [info@cidlines.com](mailto:info@cidlines.com)

**2. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE**

KENOSTART

3 mg/g Solution pour trempage mammaire pour bovins (vaches laitières), Iode

**3. LISTE DE LA (DES) SUBSTANCE(S) ACTIVE(S) ET AUTRE(S) INGRÉDIENT(S)**

Iode Disponible 3 mg/g

**4. INDICATION(S)**

Désinfection des trayons faisant partie de la stratégie de prévention des mammites chez les bovins.

**5. CONTRE-INDICATIONS**

En cas d'hypersensibilité connue à l'iode ou à ou à l'un des excipients

**6. EFFETS INDÉSIRABLES**

Aucun connu

Si vous constatez des effets indésirables graves ou d'autres effets ne figurant pas sur cette notice, veuillez en informer votre vétérinaire.

**7. ESPÈCE(S) CIBLE(S)**

Bovins (vaches laitières)

## **8. POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIE(S) ET MODE D'ADMINISTRATION**

Le produit est fourni prêt à l'emploi comme produit de trempage. Le gobelet de trempage doit contenir au moins 5ml de produit. Tremper chaque trayon immédiatement après la traite. S'assurer que les trayons soient complètement couverts sur les trois quarts de la longueur. Le gobelet de trempage doit être rempli à nouveau si nécessaire. Le gobelet de trempage doit être vidé après le traitement et lavé avant d'être réutilisé. Le produit est censé être utilisé comme produit de trempage après la traite jusqu'à deux fois par jour.

Si des signes de maladie apparaissent ou persistent, consulter un vétérinaire.

## **9. TEMPS D'ATTENTE**

Viande et Abats: Zéro jours

Lait: Zéro heures

## **10. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION**

Garder hors de portée des enfants.

Conserver dans le conditionnement original soigneusement fermé.

À conserver à l'abri du gel.

Si le produit a gelé, le placer dans une pièce chaude et mélanger vigoureusement avant l'utilisation.

Conserver à l'abri de la lumière.

Ne pas utiliser après la date d'expiration située sur l'étiquette.

Durée de conservation après la première ouverture de l'emballage immédiat : Doit être utilisé dans les 6 mois après première ouverture.

Lorsque le récipient a été ouvert une première fois, la date à laquelle tout produit restant dans le récipient doit être éliminé doit être calculée à l'aide de la durée de conservation mentionnée dans cette notice. Cette date d'élimination doit être notée à l'endroit réservé à cet effet sur l'étiquette.

## **11. MISE(S) EN GARDE PARTICULIÈRE(S)**

Peut être utilisé sur les bovins en lactation et en gestation.

Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.

Le produit est utilisé en application locale et aucune absorption significative ne survient.

Comme précaution générale, il est conseillé de ne pas mélanger la substance avec d'autres produits chimiques. Ne pas mélanger ce produit avec d'autres médicaments vétérinaires.

### **(i) Précautions particulières d'emploi chez les animaux**

- Pour un usage externe uniquement
- L'utilisation pour le traitement des trayons ayant des lésions cutanées peut retarder la cicatrisation. Il est conseillé d'interrompre le traitement jusqu'à guérison des lésions.

### **(ii) Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux**

- Éviter le contact avec les yeux. En cas de projection dans les yeux, rincer avec de l'eau potable propre et demander l'avis de votre médecin.

- En cas d'ingestion, boire de grandes quantités d'eau et demander immédiatement l'avis de votre médecin.
- Garder à l'écart des aliments
- Se laver les mains après utilisation

L'iode est potentiellement allergisant. Les personnes avec hypersensibilité à l'iode connue, ne doivent pas manipuler le produit

## **12. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT**

Tout médicament vétérinaire non utilisé ou déchet dérivé de ce médicament doit être éliminé conformément aux exigences locales. KENOSTART ne doit pas être déversé dans les cours d'eau car cela pourrait mettre en danger les poissons et autres organismes aquatiques..

## **13. DATE DE LA DERNIÈRE NOTICE APPROUVÉE**

Avril 2011

## **14. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES**

Solution pour trempage mammaire  
Solution épaisse marron foncée

Administration mammaire

1l, 5l, 10l, 20l, 60l, 200l. Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

EXP :

Date d'expiration: \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_

Délivrance libre

BE-V296922